

Compte rendu de la séance du 24 juillet 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Julien MERLOS

Ordre du jour:

- 1- Affectation du résultat
- 2- Vote budget 2020:
 - Budget de l'Eau et Assainissement
 - Budget de la Commune
- 3- Vote des subventions aux associations
- 4- Donation d'une parcelle à la commune par les époux Laffargue
- 5- Autorisation de conlure et d'authentifier les actes administratifs
- 6- Renouvellement du contrat de Lotte
- 7- Modification délégation 2020-23
- 8- Commision communale des impôts Directs
- 9- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Affectation du résultat de fonctionnement - camon (DE 2020 35)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 46 677.12

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	67 620.90
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-20 943.78
Résultat cumulé au 31/12/2019	46 677.12
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	46 677.12
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	25 903.81

Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	20 773.31
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Ainsi fait et délibéré à CAMON, et ont signé au registre les membres présents le 24 juillet 2020

Sylvie CZECZOTKA
MAIRE

Vote du budget principal (DE 2020 36)

Madame La Maire donne lecture du budget principal **2020**

La section de fonctionnement s'équilibre à **200 164.31€**

La section d'investissement s'équilibre à **175 749.82 €**

Le budget 2020 est donc équilibré à **375 914.13 €**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal
approuvent le budget principal 2020 tel que présenté
votent à l'unanimité pour le budget principal,

Ainsi fait et délibéré et ont signés au registre les membres présents, le 24 juillet 2020

Sylvie CZECZOTKA
MAIRE

Vote du budget Eau et Assainissement (DE 2020 37)

Madame La Maire donne lecture du budget annexe **Eau et Assainissement 2020**

La section d' Exploitation (fonctionnement) s'équilibre à **64 728.17€**

La section d'investissement s'équilibre à **52 136.99€**

Le budget 2020 est donc équilibré à **116 865.16€**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

approuvent le budget annexe Eau et Assainissement 2020 tel que présenté
votent à l'unanimité pour le budget annexe Eau et Assainissement ,

Ainsi fait et délibéré et ont signés au registre les membres présents, le 24 juillet 2020

Sylvie CZECZOTKA
MAIRE

Subventions aux associations (DE 2020 38)

Dans le cadre du budget 2020, Madame La Maire propose d'attribuer des subventions aux associations d'après le tableau ci-dessous. Elle précise que chacune d'elle doit obligatoirement donner le bilan financier de l'année écoulée accompagné d'un RIB pour que la subvention soit versée

Comité des Fêtes de Camon 1 500.00 € POUR : 7 CONTRE : 0
ABSTEN: 0

Café Baltiéri 09500 Camon
Pour cette subvention Ramon Palme, sort de la salle

Ostal per Totis (Fête des Roses) 500.00 € POUR: 9 CONTRE: 0
ABSTEN: 0

8 rue Georges d'Armagnac 09500 Camon

Association de Chasse agréé 200.00 € POUR : 9 CONTRE: 0
ABSTEN: 0

ACCA - La Besse 09500 Camon

Coopérative scolaire Camon (OCCE) 250,00 € POUR: CONTRE: 0
ABSTEN: 0

Ecole 09500 Camon

Assoc Agréé de Pêche et protection des

Milieux Aquatiques (AAPPMA) ABSTEN: 0 6 Impasse des Rosiers 09600 Aigues Vives	50.00 €	POUR: 9	CONTRE 0	
Téléthon 2020 ABSTEN: 0 AMF	100.00 €	POUR: 9	CONTRE: 0	
Association ATOUT FRUIT 1 chemin de la Mestrise - 09500 Mirepoix 0	100.00 €	POUR : 9	CONTRE :0	ABSTEN
Association TRAVERSE 119 0 Cours d'Aguesseau - 11230 Chalabre	100.00 €	POUR :9	CONTRE : 0	ABSTEN

Ces subventions sont votées une par une à main levée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre les membres présents, le 24 juillet 2020

Sylvie CZECZOTKA
MAIRE